



PDIAD-BMVO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES
INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET DE
DESENCLAVEMENT DANS LA BASSE ET
MOYENNE VALLEE DE L'OUEME

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

IsDB

البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank



SoBAA

SOCIÉTÉ BÉNINOISE DES AMÉNAGEMENTS AGRICOLES

REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIETE BENINOISE DES AMENAGEMENTS AGRICOLES (SoBAA) S.A PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES AGRICOLES ET DE DESENCLAVEMENT DANS LA BASSE ET MOYENNE VALLEE DE L'OUEME – (PDIAD- BMVO)

REFERENCE DE L'ACCORD DE PRET/DON : N°2022087/PR BN 2023 41 00

AAOP No 0084/2026/SoBAA/PRMP/DDA/PDIAD-BMVO/SP-PRMP du 30 avril 2026

TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE TERRASSEMENT POUR L'AMENAGEMENT
DE 983 HA (SUPERFICIE BRUTE) SUR TROIS (03) PERIMETRES IRRIGUES
A MAITRISE TOTALE DE L'EAU COMPRENANT LA CONSTRUCTION ET
L'EQUIPEMENT DES OUVRAGES D'IRRIGATION (FORAGE, STATIONS
D'EXHAURE, STATION MIXTE) A AGBANGNIKO ET DJEKPE DANS LA
COMMUNE DES AGUEGUES ET WEHOGBADJI DANS LA COMMUNE DE
DANGBO_ (LOT 2) T_PDIAD-BMVO_119559

REPONSES AUX QUESTIONS DES SOUMISSIONNAIRES N°02

Question 1 :

Dans le cadre de la préparation de notre soumission, nous devons remplir des tableaux suivant des formats bien précis.

Mais la version PDF que nous avons reçue ne nous permet pas de modifier ces tableaux directement.

Serait-il possible de nous transmettre une version Word du dossier à candidatures ? Cela faciliterait grandement notre travail de préparation ?

Réponse 1 :

Les candidats sont informés que suivant l'avis de la banque, la version WORD du DAO leur sera transmise.

13

Question 2 :

Nous n'avons pas trouvé dans le dossier d'appel d'offres le modèle de déclaration sur l'honneur sur les critères d'exclusion. Nous vous remercions de bien vouloir nous le faire parvenir.

Réponse 2 :

Il n'est pas fourni de modèle spécifique relatif à l'exclusion. Toutefois, les candidats doivent se conformer au dossier d'appel d'offres et procéder à la déclaration sur l'honneur sur les critères d'exclusion. En outre, il convient de rappeler qu'au niveau du formulaire de soumission inclus dans le DAO, le soumissionnaire atteste, par sa signature, qu'il n'est pas en situation d'exclusion.

Question 3 :

Dans le dossier d'appel à candidature, au point 9 relatif à la garantie de soumission des *CONDITIONS DE PARTICIPATION* (page 8), il est mentionné qu'« aucune garantie de soumission n'est requise ». Toutefois, dans le tableau de la grille de conformité administrative figurant aux pages 42 et 43, il est indiqué : « Garantie de soumission en version originale incluse ? (Oui/Non) ».

Au regard de cette apparente contradiction, nous souhaiterions savoir si la fourniture d'une garantie de soumission est effectivement obligatoire dans le cadre de cette phase de préqualification.

Réponse 3 :

Nous confirmons que, conformément au point 9 relatif à la garantie de soumission (page 8), aucune garantie de soumission n'est requise dans le cadre de la présente phase de préqualification.

La mention relative à la « Garantie de soumission en version originale incluse ? » figurant dans la grille de conformité administrative (pages 42 et 43) correspond à un modèle standard de tableau et ne s'applique pas à la présente procédure.

Par conséquent, la garantie de soumission n'est pas une pièce à fournir dans le cadre de ce dossier de préqualification.

Question 4 :

Pourriez-vous nous dire si une proposition d'un lot de deux marchés similaires pourrait justifier l'ensemble de chacun des expériences des 03 lots ?

Par exemple : si nous fournissons deux marchés qui satisfaites au lot 2.3; Pouvons nous utiliser ces mêmes marchés pour les lots Lot 2.1 et Lot 2.3?

Réponse 4 :

A

Suivant le point 3 de l'avis, le soumissionnaire peut soumissionner à tous les lots et en être attributaires s'il propose la capacité technique, économique et financière distinctes à tous les lots. En outre les soumissionnaires sont invités à nouveau à se conformer aux exigences du dossier de préqualification.

Question 5 :

Afin de garantir une candidature complète et compétitive, Nous vous prions de bien vouloir envisager d'accorder une prolongation de 4 semaines au délai de soumission des demandes de préqualification.

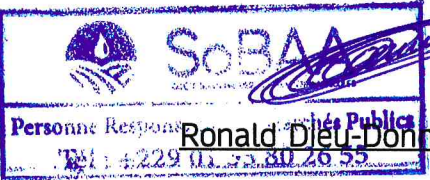
Réponse 5 :

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires que la date limite de dépôt des offres, initialement fixée au 05 juin 2026 est reportée au 19 juin 2026.

NB : La présente disposition abroge et remplace toutes dispositions antérieures ayant le même objet ou incompatibles avec elle.

Fait à Cotonou, le 29/05/2026

La Personne Responsable de Marchés Publics SoBAA S.A.



Ronald Dieu-Donné HOUNSONLON